CAN Marché monétaire 100/100 (PS2)

31 août 2026

Un fonds de revenu visant la protection de votre argent contre l'inflation à court terme.

Ce fonds vous convient-il?

- Vous souhaitez protéger votre pécule de l'inflation tout en conservant un accès rapide à votre épargne.
- Vous désirez faire fructifier votre argent à court terme.
- Vous êtes à l'aise avec un faible niveau de risque.

COTE DE RISQUE

FAIBLE MODÉRÉ ÉLEVÉ

Catégorie de fonds
Marché monétaire canadien

Date de création
14 mai 2012

Ratio des frais de gestion (RFG)*
-

Rendement annualisé sur 7 jours
2,51 %
(14 septembre 2026)

Rendement annualisé courant estimatif
2,51 %

Gestion du fonds
Placements Mackenzie

Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 août 2026)

Répartition de l'actif (%)

Espèces et équivalents	71,6
Obligations Domestiques	28,3
Autres	0,1

Répartition géographique (%)

Canada	100,0

Répartition sectorielle (%)

Espèces et quasi-espèces	71,6
Revenu fixe	28,3
Autres	0,1

Croissance d'une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)

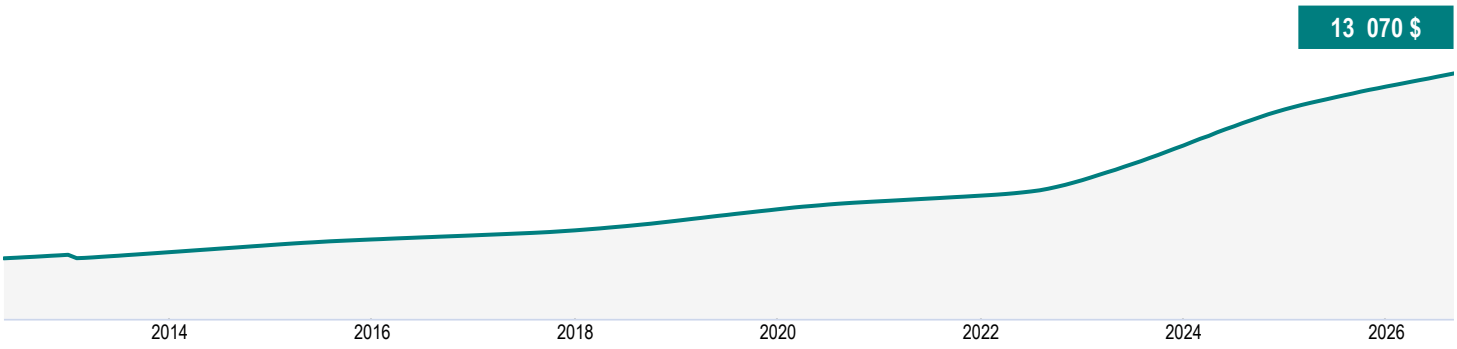

CAN Marché monétaire 100/100 (PS2)

31 août 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 août 2026)

Principaux titres	%
Royal Bank of Canada Floating Rate 10-06-2026	5,7
Bank of Montreal Floating Rate 01-21-2027	4,5
The Bank of Nova Scotia Floating Rate 02-05-2027	4,5
AIMCo Realty Investors LP 2,20 % 04-nov-2026	3,6
Canadian Imperial Bank of Commerce Floating Rate 03-19-2027	3,3
Canadian Imperial Bank of Commerce Floating Rate 04-30-2027	3,3
Espèces et quasi-espèces	3,0
Lower Mattagami Energy LP 2,31 % 21-oct-2026	2,6
Newfoundland and Labrador Hydro 09-21-2026	2,5
Caterpillar Financial Svcs Ltd 4,51 % 05-mar-2027	2,5
Répartition totale des principaux titres	**35,5**

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	0,35 %
Rendement du dividende	-
Rendement à l'échéance	2,83 %
Durée (années)	0,28
Coupon	3,39 %
Cote de crédit moyenne	AA-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	-

Actifs nets (millions de $)
691,5 $

Cours
13,07 $

Nombre de titres
106

Placement initial minimal
100 000 $
Un minimum de 500 000 $ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGE001I

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
0,21	**0,65**	**1,68**	**2,62**	**3,86**	**3,49**	**2,35**	**1,89**

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
3,04	**5,06**	**5,10**	**2,32**	**0,86**	**1,22**	**1,80**	**1,52**

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 31 août 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
3,49 %	**août 2026**	**0,79 %**	**oct. 2017**	**1,74 %**	**100,00 %**	**112**	**0**

CAN Marché monétaire 100/100 (PS2)

31 août 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.
©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.